Influence des types de personnalité sur les préférences territoriales

Ilirjana Ajazaj, Pirmin Bundi
3rd June 2026

En collaboration avec:

IDHEAP POLICY BRIEF

Introduction

Travaillez-vous généralement de manière rigoureuse et efficace ? Pardonnez-vous facilement ? Êtes-vous de tempérament nerveux ? **Ces traits de personnalité pourraient révéler à quel échelon de l'État vous préférez que les politiques soient conduites.** La question des responsabilités en matière d'éducation, de santé ou d'environnement constitue un enjeu central des processus démocratiques de négociation dans les systèmes fédéraux et fait

l’objet de débats nourris, notamment dans le cadre des réformes de la répartition des compétences. Les études ont jusqu’ici principalement porté sur des facteurs politiques, tels que l’idéologie, la confiance dans les institutions ou l’identité régionale (Schneider, Jacoby et Lewis 2011). Cependant, le fait que des caractéristiques psychologiques puissent également jouer un rôle a été moins pris en compte. Les “*Big Five*” désignent cinq dimensions fondamentales de la personnalité humaine : l’ouverture à l’expérience, la consciencieusité, l’extraversion, l’agréabilité et le névrotisme (Gerber et al., 2010). Ce modèle largement utilisé en psychologie rend compte des différences stables dans la pensée, les émotions et le comportement qui peuvent être observées dans toutes les cultures. L’ouverture à l’expérience désigne une tendance à la créativité, à la curiosité et à la flexibilité intellectuelle ; la consciencieusité renvoie à l’organisation, à la persévérance et au sens du devoir. L’extraversion englobe l’énergie, la sociabilité et l’activité, tandis que l’agréabilité se caractérise par l’empathie, la coopération et l’altruisme. Enfin, le névrotisme décrit une instabilité émotionnelle ainsi qu’une tendance à l’inquiétude et au stress. Ce texte met en lumière la manière dont ces traits de personnalité influencent la position de la population face à la répartition verticale des responsabilités politiques (cf. Gerber et al., 2010).

Démarche de recherche

Notre analyse s’appuie sur une enquête menée dans six pays aux structures territoriales différentes : l’Australie, la Belgique, le Canada, la Suisse et les États-Unis en tant qu’États fédéraux, ainsi que la France en qualité d’État fortement centralisé mais de plus en plus régionalisé. Entre 2020 et 2021, plus de 8700 personnes ont été interrogées sur leurs préférences en matière de compétences dans neuf domaines politiques. Les réponses ont été regroupées en trois catégories : **central**, **partagé** ou **régional**. Nous avons également recueilli des données sur les traits de personnalité à l’aide du modèle *Big Five* : consciencieusité, agréabilité, ouverture d’esprit, extraversion et névrotisme.

Résultats

L’enquête montre clairement que les compétences partagées (c’est-à-dire lorsque des protagonistes nationaux et régionaux sont impliqués dans l’exécution des tâches publiques) constituent la solution privilégiée dans l’ensemble des pays étudiés. Cette tendance est particulièrement marquée en Suisse (73 %), au Canada (68 %) et aux États-Unis (68 %). La Belgique fait figure d’exception : une proportion presque équivalente de la population y privilégie une responsabilité centrale plutôt que partagée. Le Canada présente, quant à lui, la part la plus faible de personnes favorables à une responsabilité centrale (9 %) et la part la plus élevée de partisans d’une responsabilité régionale (23 %). La figure 1 illustre ces différences.

Figure 1 – Préférences en matière de niveau de gouvernement par pays

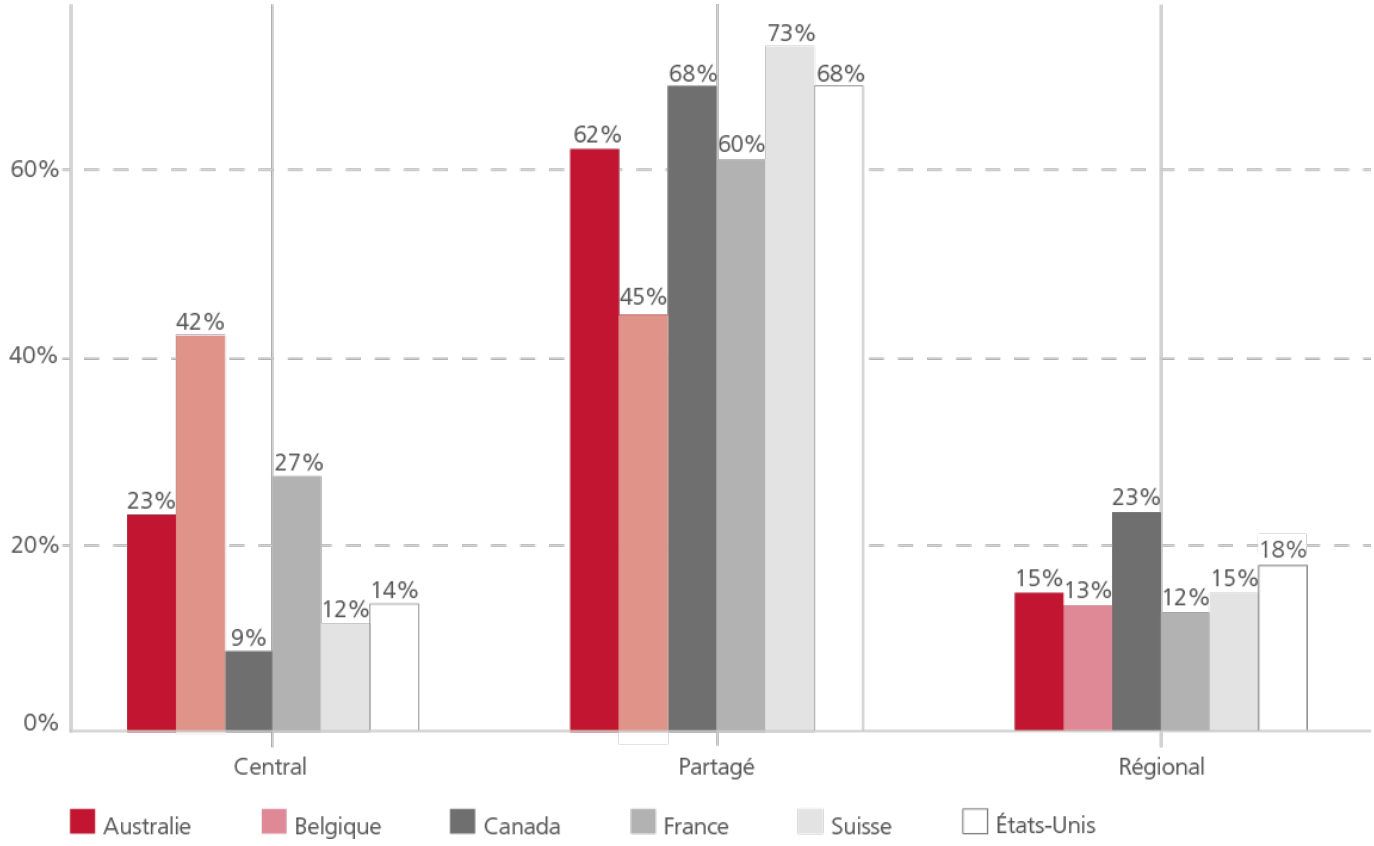

Données: auteur-es · Graphique: Sophie De Stefani, DeFacto. Le graphique présente le pourcentage de personnes interrogées qui déclarent que la responsabilité politique devrait principalement incomber au niveau central, partagé, ou régional. Le total de ces pourcentages est égal à 100 % pour chaque pays.

Les traits de personnalité jouent ici un rôle considérable :

- Les personnes présentant un haut niveau de conscienciosité préfèrent des structures plus claires et ont davantage tendance à privilégier les solutions centralisées.
- Les personnes dotées d'un degré élevé d'agréabilité misent sur la coopération et préfèrent partager les décisions entre les différents niveaux.
- Les personnes caractérisées par un névrotisme marqué se sentent davantage attirées par les compétences régionales, car la proximité et la familiarité peuvent réduire les incertitudes.

Discussion et implications

Les résultats montrent clairement que les préférences politiques ne sont pas uniquement déterminées par l'idéologie ou des facteurs institutionnels. **Les traits de personnalité exercent également une influence systématique sur les idées quant au niveau auquel la responsabilité doit être assumée.** Pour les milieux politiques et administratifs, cela signifie que les réformes du fédéralisme s'adressent à une population dont les réactions varient en fonction de ses dispositions psychologiques. La communication politique devrait donc être plus personnalisée : les messages qui mettent l'accent sur la coopération et le partage des responsabilités trouvent notamment un écho favorable auprès des personnes présentant un haut niveau d'agréabilité. Parallèlement, la comparaison internationale montre que la population dans les systèmes fédéraux tend fortement à privilégier des solutions partagées. Notre étude suggère ainsi que le fédéralisme devrait être compris non

seulement comme un arrangement institutionnel, mais aussi comme une préférence vécue en faveur de la coopération.

Références

Ajazaj, I., Bundi, P., & Mueller, S. (2025). Personality and Preferences for Territorial Scales. *Publius: The Journal of Federalism.*

Gerber, A. S., Huber, G. A., Doherty, D., Dowling, C. M., & Ha, S. E. (2010). Personality and political attitudes: Relationships across issue domains and political contexts. *American Political Science Review*, 104(1), 111–133.

Schneider, S. K., Jacoby, W. D., & Lewis, D. C. (2011). Public opinion toward intergovernmental policy responsibilities. *Publius: The Journal of Federalism*, 41(1), 1–30.

Image: unsplash.com

Note: cette contribution est tirée du 11ème Policy Brief de l'IDHEAP.